



Toulouse, le vendredi 29 avril 2022

## Communiqué des Président.e.s des CMCAS Occitanie

Cher.ère Collègue, Cher.ère Bénéficiaire,

Depuis le 24 février 2022, la Russie a lancé une guerre contre l'Ukraine pour l'envahir.

Ce conflit a entraîné, en quelques semaines, le déplacement de trois millions de personnes, dont près de la moitié d'enfants.

Dès le 11 mars, le président de la CCAS, dans un courrier adressé à Monsieur le Premier Ministre, réaffirme que les Activités Sociales de l'énergie s'engagent dans les actions de solidarité et la mise à disposition d'hébergements en soutien au peuple ukrainien. Il souligne, dans ce même courrier, la nécessité d'une coordination nationale.

Pour autant, les CMCAS Occitanie ont reçu directement plusieurs sollicitations en provenance de préfectures pour connaître leurs disponibilités en termes de lits afin d'accueillir des réfugiés Ukrainiens; certaines menaçant maladroitement de réquisitions. Nulle question de réquisition ! Rappelons-nous la mise à disposition de plusieurs Villages Vacances lors de la période Covid mais également au moment du démantèlement de la jungle de Calais. C'est un fait, les valeurs que portent les Activités Sociales de l'Energie, particulièrement la Solidarité, sont encore une fois au rendez-vous. Les Activités Sociales ont décidé de s'engager dans cette démarche solidaire.

Sur le périmètre Occitanie, en lien avec la CCAS, la situation à ce jour est la suivante :

### **CMCAS Languedoc :**

- sur le Village Vacances d'Aimargues, un accueil d'environ une centaine de personnes, avec une dynamique de décroissance d'accueil à compter du 2 mai.
- sur le Village Vacances du Cap d'Agde, un accueil d'environ 200 personnes, avec un objectif de décroissance d'accueil de façon à répondre aux affectations des bénéficiaires cet été.

**CMCAS Toulouse :** contact pris par la préfecture de l'Ariège, et proposition de mise à disposition de la Colo de Perles et Castelet

**CMCAS Rodez :** contact avec la Préfecture de la Lozère pour l'éventuelle mise à disposition du centre Gardes à Mende.

Une convention tripartite est signée entre la CCAS, la préfecture et une association. La situation actuelle est fragile et pourra évoluer selon l'état d'avancée de cessation du conflit en Ukraine.

Nous tenons à saluer l'investissement et l'implication des salarié.e-s des Activités Sociales ainsi que les élu.e-s de proximité.

Et comment ne pas avoir une pensée solidaire, en direction de tous les peuples opprimés : Liban, Syrie, Afghanistan, Irak, Yémen, Libye, Mali, sans oublier la Palestine...

Solidairement,

La présidente de la  
CMCAS Toulouse,  
**Noémie Bickel**

Le président de la  
CMCAS APO,  
**Julien RABILLARD**

Le président de la  
CMCAS Cahors,  
**Jérôme Trevin**

Le président de la  
CMCAS Rodez,  
**Michel Arguel**

Le président de la  
CMCAS Languedoc,  
**Patrick Coulet**